

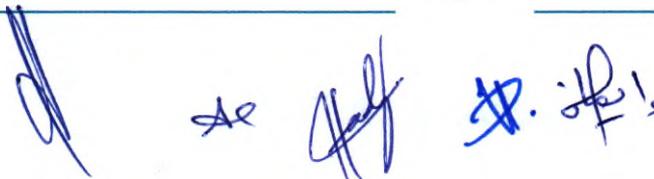
Conditions de Participation au Concours de Recrutement de Vingt-huit (28) Cadres au titre de l'année 2022

Peut participer à ce concours de Vingt-huit (28) Cadres tout candidat remplissant les conditions suivantes :

- 1- Le candidat doit être titulaire du diplôme mentionné dans le tableau ci-dessus selon le poste choisi pour concourir.
- 2- Les diplômes équivalents doivent obéir aux termes du décret N°2009-2139 du 8 juillet 2009, fixant la classification nationale des qualifications.
- 3- Les diplômes délivrés par des institutions étrangères et/ou privées ne seront acceptés qu'avec une attestation d'équivalence délivrée par les services compétents du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (portant la date et le numéro d'équivalence) qui doivent être saisi obligatoirement dans le formulaire d'inscription électronique.
- 4- Le candidat ne doit pas dépasser l'âge de quarante (40) ans à la date de la clôture des inscriptions en ligne du concours. Les candidats ayant dépassé cet âge peuvent bénéficier de la dérogation prévue par le décret n° 2006-1031 du 13 avril 2006, fixant des dispositions particulières pour déterminer l'âge maximum et les modalités de son calcul pour permettre aux titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur de participer aux concours externes ou aux concours d'entrée aux cycles de formation pour le recrutement dans le secteur public.
- 5- Le candidat doit être de nationalité tunisienne et bénéficie de tous ses droits civiques.
- 6- Le candidat doit s'engager à exercer sur tout le territoire de la République Tunisienne.
- 6- Le candidat titulaire d'un diplôme inférieur au niveau exigé ne sera pas retenu.
- 7- Tout candidat ne peut postuler qu'à un seul poste.

Procédures d'Inscription :

Le candidat qui répond aux conditions exigées doit remplir obligatoirement le formulaire d'inscription d'une manière précise sur le site électronique www.concours-btsbank.com.tn (tout candidat doit disposer d'une adresse e-mail personnelle).



- Tout candidat doit postuler pour un seul poste et un seul lieu d'affectation.
- Une confirmation d'inscription sera automatiquement adressée au candidat via son email personnel comportant les paramètres d'accès à son compte (un Login ou identifiant et un mot de passe) pour pouvoir remplir le formulaire d'inscription au concours selon le poste demandé.
- Les informations saisies peuvent être modifiées après la validation de l'inscription (jusqu'à la date limite de réception des candidatures) à l'exception des données suivantes (qui ne peuvent pas être rectifiées): 1-adresse e-mail personnelle, 2-le numéro de la Carte d'identité Nationale et 3-numéro de téléphone.
- Le candidat est tenu de s'assurer de l'exactitude des informations saisies. Toute information erronée ou mensongère entrainera le rejet automatique de son inscription.
- Le formulaire d'inscription doit être joint au dossier du candidat en cas de son acceptation préliminaire.
- A l'expiration du délai fixé, aucune inscription au site ne peut être effectuée.

Etales du Concours

Le concours se déroulera conformément aux étapes suivantes :

1^{ère} Etape :

1. Présélection sur Dossiers

- Les dossiers des candidats seront classés, suivant un ordre de mérite basé sur les critères de la moyenne de la dernière année universitaire (hors PFE) et la moyenne du baccalauréat.
- Un score sur la base de 20 points sera décompté automatiquement sur la base de 40% pour la moyenne du baccalauréat sur 20, et 60% pour la moyenne de la dernière année universitaire sur 20 (**hors PFE**).
- En cas d'exæquo, le candidat le plus âgé sera mieux classé.

2. Convocation des Candidats Présélectionnés

Les candidats présélectionnés par ordre de mérite, selon les critères susmentionnés, à concurrence de **45 candidats par poste**, seront invités à leurs adresses indiquées sur le formulaire d'inscription, par lettres individuelles écrites donnant date certaine, à présenter leurs dossiers et ce afin de s'assurer de la conformité des informations saisies aux documents et pièces fournis.

3. Constitution du Dossier :

- Une copie du formulaire d'inscription à imprimer à partir du site web susmentionnée après validation.
- Une copie de la Carte d'Identité Nationale.
- Un curriculum vitae signé comportant une photo d'identité récente.

- Une copie certifiée conforme du relevé de notes du Baccalauréat.
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme obtenu selon le poste demandé.
- Une copie certifiée conforme à l'original du relevé de notes de la dernière année pour les diplômes universitaires.

N.B : Ne seront pas pris en considération :

- Les dossiers, les demandes d'emploi et les éventuelles inscriptions électroniques parvenues avant la date de la publication du présent avis de concours et l'ouverture de la période des inscriptions.
- Les dossiers parvenus après la date limite fixée dans la lettre de convocation adressée au candidat présélectionné. A cet effet, seul le cachet du Bureau d'Ordre Central de la BTS Bank fait foi. Le candidat défaillant est considéré ayant abandonné sa candidature et sera remplacé par le candidat suivant selon l'ordre de mérite.
- Les dossiers incomplets ou qui ne répondent pas aux critères et conditions mentionnés dans l'avis du concours.
- Les dossiers comportant des données mensongères ou erronées ou dont les données saisies sur le formulaire d'inscription sont non conformes aux pièces du dossier.

N.B :

- ❖ **Aucune rectification des données erronées ne sera opérée.**
- ❖ **Les dossiers non acceptés ne seront pas restitués.**

2^{ème} Etape :

1. Vérification préliminaire des demandes saisies.
2. Vérification de la conformité des dossiers parvenus et rejet des candidatures comportant des fausses informations ou des informations erronées.
3. Vérification des niveaux et des spécialités mentionnées par rapport aux exigences des postes.
4. La liste préliminaire des candidats présélectionnés selon l'ordre de mérite [Quinze (15) fois au maximum le nombre des postes à pourvoir si ce nombre est disponible] sera publiée sur le site web de la **BTS Bank**.
5. A l'issue du traitement des recours éventuels par le Comité de Nomination et de Rémunération (Recrutement), la liste finale des candidats présélectionnés sera arrêtée.

❖ **3^{ème} Etape :**

1. Les candidats issus de la liste finale des candidats présélectionnés seront invités à passer des épreuves écrites à l'Institut de Financement du

Développement du Maghreb Arabe (**IFID**) aux dates et lieux indiqués sur la convocation.

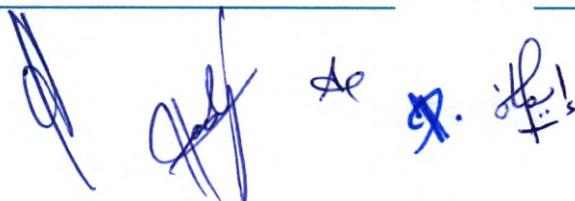
2. L'épreuve écrite est constituée de deux parties : une épreuve de culture générale avec un coefficient 1 et une épreuve de spécialité avec un coefficient 2. Tout candidat ayant une moyenne des épreuves écrites inférieure ou égale à 7 sur 20 ($\leq 7/20$) sera éliminé d'office et ne sera pas accepté à passer l'épreuve orale à l'IFID.
3. Les candidats admis aux épreuves écrites [six (06) fois au maximum le nombre des postes à pourvoir si ce nombre est disponible] seront invités à passer des épreuves orales à l'IFID selon les mêmes procédures que les épreuves écrites aux dates et lieux indiqués sur la convocation.
4. Les candidats ayant passé les épreuves écrites **et** orales seront classés par ordre de mérite selon la note globale attribuée. La note globale attribuée au candidat est égale à : $[(\text{moyenne des épreuves écrite} \times 2) + (\text{note de l'épreuve orale} \times 1)]/3$.
5. La liste préliminaire des candidats admis aux épreuves écrites et orales de l'IFID sera publiée aux sites web de la BTS Bank et de l'IFID, (les recours éventuels devront être envoyés directement et uniquement à la BTS Bank)
6. A l'issue du traitement des recours éventuels par le Comité de Nomination et de Rémunération (Recrutement) la liste finale des admis aux épreuves écrites et orales de l'IFID sera arrêtée.

4^{ème} Etape :

- Les candidats issus de la liste finale des admis aux épreuves écrites et orales de l'IFID [Trois (03) fois au maximum le nombre des postes] seront invités pour des entretiens au siège de la **BTS Bank** par le Comité de Nomination et de Rémunération, en vue d'arrêter la liste des candidats retenus.
- La liste préliminaire des candidats provisoirement retenus sera publiée sur le site web de la **BTS Bank** et de l'Agence Nationale de l'Emploi et de Travail Indépendant (**ANETI**).
- A l'issue du traitement des recours éventuellement reçus, le Comité de Nomination et de Rémunération (Recrutement) arrêtera la liste finale des candidats retenus.

N.B :

- ❖ **Les délais de recours sont fixés à sept (07) jours calendaires pour chaque étape des proclamations des résultats (recours à adresser par écrit). Le cachet du Bureau d'Ordre Central de la BTS Bank faisant foi.**



Admission finale

- Au vu des résultats des entretiens finaux à la **BTS Bank**, les candidats les mieux classés (selon l'ordre de mérite), pour les postes demandés, seront invités à accomplir les formalités d'embauche selon les procédures réglementaires en vigueur

N.B :

- ❖ **Le ou les candidats retenus et qui seront défailants ou déclarés inaptes seront remplacés par ceux qui viennent immédiatement au rang utile dans le classement du poste considéré.** *α*